



SAUVEGARDE ESSOR 10

ASSEMBLEE

GENERALE

AASEAA-SE10

RAPPORT D'ACTIVITE 2025

18 JUIN 2026



SAUVEGARDE ESSOR 10





Table des matières

LE MOT DU PRESIDENT	2
L'ASSOCIATION	4
Maisons d'Enfants à Caractère Social	6
Centre Éducatif	6
Dispositif d'Insertion Professionnelle.....	10
Le Foyer des Jeunes	12
La Villa Tremplin (à titre expérimental).....	18
Le Pavillon	19
La Chênaie	22
Le Passage	27
L'Unité Spécifique des Mères Adolescentes - USMA	28
Centre Éducatif Fermé - CEF	31
Action Éducative en milieu Ouvert - AEMO/AED	35
L'AEMO Renforcée (à titre expérimental).....	37
Service d'Investigations Éducatives de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence - SIESEA	39
Service de Placement Familial	40
La Prévention Rue	43
La Prévention Hébergement et Logement	45
Service d'Insertion par l'Activité Économique - SIAE	47



LE MOT DU PRESIDENT

En tant que Président, et au nom du Conseil d'Administration de l'AASEAA, j'ai l'honneur de vous accueillir à l'occasion de cette Assemblée Générale Ordinaire, et je vous remercie vivement pour votre présence.

En préambule, j'ai une pensée toute particulière pour notre amie administratrice Élisabeth DUBRAUD, décédée subitement le 14 juillet dernier. Avec Nadège DUDAS-MASSON, elle nous avait rejoints en 2016 lors de la création de la MECS « LA CHENAIE » à ERVY-LE-CHÂTEL. Nous ne l'oublierons pas lors de la fête prévue prochainement pour le dixième anniversaire de cet établissement.

Je vous laisse le soin de prendre connaissance de ce rapport d'activité préparé par la Direction Générale et les équipes de direction de nos différents établissements et structures. Vous pourrez y constater la richesse des initiatives prises dans l'intérêt des jeunes qui nous sont confiés, le tout dans le respect de nos valeurs et malgré les contraintes budgétaires et financières.

Les résultats financiers de cette année 2025, qui vous sont présentés par notre Trésorier, sont mitigés. Si la plupart des établissements sont à l'équilibre, voire dégagent un résultat positif, nous constatons un déficit important sur le CEIP.

La conséquence en est que nos fonds propres diminuent d'année en année et que notre trésorerie est exsangue !

Au cours de cette année, le Conseil d'Administration s'est réuni à quatre reprises, dont une en Assemblée Générale extraordinaire au mois de décembre pour acter la fin du Dispositif d'Insertion Professionnel. Le Bureau a été réuni à huit reprises et les diverses commissions ont travaillé tout au long de l'année en fonction de l'actualité. Je remercie chaleureusement tous les administrateurs/trices pour leur engagement au sein de ces commissions ou dans leur rôle de « référents » auprès des structures. Ils sont d'une aide précieuse pour le bon fonctionnement de l'Association, en soutien de la Direction Générale. Je ne peux vous faire une liste exhaustive de tous les dossier suivis au cours de ce dernier exercice. Je retiendrai toutefois ceux qui ont plus particulièrement retenu notre attention :

- La transformation du CEIP en MECS et l'arrêt du D.I.P. (les ateliers)
- La fin du Chantier d'Insertion par le Travail (financement PJJ)
- Le début des travaux du C.E.F.
- Le projet d'achat de LA CHENAIE
- La sécurisation du site de l'Essor
- Le projet d'agrivoltaïque

Nous avons eu l'honneur d'accueillir le 03 décembre dernier le Président du Conseil Départemental à qui nous avons pu présenter l'Association et lui faire part de nos problèmes financiers.



Force est de constater que nous n'avons pas obtenu d'amélioration notable ...

Pour terminer, sur suggestion de la commission « communication », je propose de modifier le nom de notre Association, qui deviendrait « SAUVEGARDE DE L'ENFANCE DE L'AUBE – SE10 » au lieu de « Association Auboise pour la Sauvegarde de l'Enfance de l'Adolescence et des Adultes -AASEAA » Et d'adopter un nouveau logo.

Un dernier mot pour remercier les généreux donateurs qui se sont manifestés auprès de nos établissements, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions d'accueil de nos jeunes.

« HUMANISME, ENGAGEMENT, SOLIDARITÉ », tels sont les valeurs que nous défendons au quotidien, qui seront réaffirmées à l'occasion de la réécriture de notre projet associatif 2027/2031.

Le Président, Gérard COLLARD



L'ASSOCIATION

L'AASEAA-SE10 est une Association privée (loi de 1901) sans but lucratif.

Créée en 1943, pour répondre à un besoin, énoncé par l'Etat, de centres d'accueil gérés par des Associations privées pour mineurs vagabonds (circulaire du 29 septembre 1942), Monsieur VASSART, Procureur de la République à Troyes, crée le service Social de Sauvegarde dont il assume la présidence.

Aujourd'hui, l'AASEAA-SE10, ce sont environ 280 collaborateurs et encadrants dans 14 établissements et services spécialisés, chacun ayant sa propre direction et sa propre organisation.








C'est donc une Association multi-établissements dotée d'une Direction Générale commune incluant une Direction Administrative et Financière et une Direction des Ressources Humaines. Le Siège Social de l'Association est situé au Domaine de l'Essor à Rosières (Aube).

Selon ses statuts actuels datant de 2015, l'AASEAA-SE10, affiliée à la CNAPE, a pour but « la prise en charge de populations rencontrant des difficultés comportementales et d'adaptation sociale ».




L'Association a une durée de vie illimitée.

La finalité de son action est l'accès à l'autonomie des personnes qui sont confiées à ses structures.

Ses valeurs :

-  La laïcité, neutralité politique et religieuse
-  L'entraide, la solidarité
-  Le respect
-  L'humanisme
-  La citoyenneté
-  L'éthique
-  L'innovation

Les missions :

-  Représenter, fédérer l'Association
-  Gérer l'administration et le bon fonctionnement des établissements et services
-  Soutenir les familles, les jeunes, les bénéficiaires, les personnes en insertion



- ✚ Soutenir le développement et l'évolution des établissements et services

Les objectifs stratégiques :

- ✚ Mettre le jeune au centre du dispositif (loi 2002-2, mars 2007, mars 2016 et 07 février 2022)
- ✚ Répondre aux besoins universels et fondamentaux de l'enfant, du bénéficiaire
- ✚ De passer de la promotion à l'obligation de bientraitance
- ✚ Rendre efficiente la participation des personnes accompagnées et développer la citoyenneté
- ✚ Ouvrir l'Association et les établissements sur son environnement et ses partenaires
- ✚ Promouvoir la santé
- ✚ Promouvoir la démarche qualité, la prospective et l'innovation
- ✚ Favoriser les dispositifs facteurs de réussite d'insertion (professionnelle ou sociale)
- ✚ -Inscrire les établissements et services dans une démarche globale de développement durable (économique, social et environnemental)



Maisons d'Enfants à Caractère Social

Centre Éducatif

L'année 2025 a été marquée par plusieurs transformations importantes au sein du Centre Éducatif. Le changement d'agrément, intervenu au 1^{er} janvier 2025, a entraîné une réduction de la capacité d'accueil, passant de 75 à 72 places. Cette évolution a également modifié l'origine des orientations des jeunes accueillis, désormais exclusivement confiés par le Conseil Départemental de l'Aube. Les accompagnements de jeunes issus d'autres départements, notamment de la Marne et de l'Yonne, ont progressivement pris fin, le dernier suivi s'étant arrêté au 30 juin 2025.

L'établissement a également été confronté à un événement particulièrement marquant : l'incendie survenu dans la nuit du 5 au 6 juin 2025. Ce sinistre a provoqué la perte de l'ensemble des effets personnels des jeunes présents dans l'unité concernée. Si aucun dommage humain n'est à déplorer, l'impact psychologique a été important, tant pour les jeunes que pour les professionnels. Une cellule de crise a été mobilisée afin de permettre des temps de parole et un accompagnement psychologique adapté, avec des orientations vers le CMP pour certains jeunes. Malgré ce contexte difficile, cet événement a mis en évidence une forte solidarité entre les jeunes et les équipes professionnelles, démontrant la capacité du collectif à faire face à une situation traumatique.

Réorganisation des unités de vie et mise en place de la mixité

L'un des changements majeurs de l'année concerne la réorganisation des unités de vie et la création de groupes mixtes. Historiquement, les unités étaient organisées selon le genre et l'âge des jeunes accueillis. Les garçons bénéficiaient d'un parcours évolutif leur permettant de changer d'unité selon leur âge et leur autonomie. Les filles, en revanche, étaient regroupées dans une seule unité sans distinction d'âge, ce qui générait des difficultés importantes, notamment lorsque les problématiques des plus âgées impactaient les plus jeunes.

Face à l'augmentation du nombre de jeunes filles accueillies et aux difficultés rencontrées dans les unités exclusivement féminines (troubles du comportement, conflits, consommation de stupéfiants, phénomènes d'errance ou d'exploitation prostitutionnelle), les équipes ont engagé une réflexion approfondie sur l'organisation des groupes de vie.



La nouvelle organisation mise en place repose désormais sur des unités mixtes structurées par tranches d'âge :

- Provence / Bretagne : 12-14 ans ;
- Savoie / Charente : 14-16 ans ;
- Lorraine : 16-18 ans ;
- Normandie : 18-21 ans.

Cette réorganisation a été réalisée rapidement après concertation avec les équipes et information des familles et des jeunes. Les premiers constats sont encourageants : les tensions semblent moins concentrées sur certaines unités et une forme d'apaisement général est observée. La mixité permet également une plus grande équité dans les parcours éducatifs entre filles et garçons.

Les enjeux liés aux doubles vulnérabilités

L'accompagnement de jeunes présentant des doubles vulnérabilités constitue un enjeu majeur pour l'établissement. De nombreux jeunes accueillis cumulent des difficultés sociales importantes avec des troubles du comportement sévères ou des pathologies psychiatriques nécessitant des prises en charge spécialisées.

En 2025, plusieurs situations complexes ont fortement mobilisé les équipes éducatives. Certaines jeunes filles bénéficiant d'une notification MDPH et d'un suivi pédopsychiatrique nécessitaient une attention quasi individuelle, difficilement compatible avec la vie d'un collectif. Les professionnels ont été confrontés à des passages à l'acte violents, des mises en danger répétées et des périodes de crise, nécessitant parfois des accompagnements très longs aux urgences psychiatriques.

Ces situations ont mis en évidence les limites des dispositifs existants, notamment l'absence de relais suffisants du côté du médico-social ou de la pédopsychiatrie. Les équipes ont dû adapter en permanence leur organisation afin de garantir la sécurité des jeunes et des professionnels, tout en maintenant un cadre éducatif cohérent.

L'incendie de l'unité Bretagne a d'ailleurs été provoqué par un jeune relevant de cette problématique de double vulnérabilité. Malgré les difficultés rencontrées, les équipes poursuivent leur travail de coordination avec les partenaires médico-sociaux afin de construire des réponses adaptées à ces situations complexes.



L'accompagnement des jeunes majeurs vers l'autonomie

Le dispositif des contrats jeunes majeurs a poursuivi son développement tout au long de l'année 2025 avec un accompagnement constant de 10 à 13 jeunes. L'action du groupe Normandie s'articule autour de deux axes complémentaires : le logement et l'insertion professionnelle ou scolaire.

L'équipe a été renforcée par l'arrivée d'une nouvelle professionnelle chargée plus spécifiquement de l'accompagnement en pavillons de semi-autonomie. Ce mode d'hébergement vise à préparer progressivement les jeunes à une vie autonome, notamment par l'apprentissage de la gestion du quotidien, de l'organisation collective et de la responsabilisation.

Les appartements diffus continuent de constituer la dernière étape avant l'accès à une autonomie complète. Les jeunes qui y résident sont engagés dans des parcours professionnalisants : apprentissage, emploi, alternance ou études supérieures.

Toutefois, certains appartements ont dû être mobilisés pour des jeunes en rupture nécessitant un éloignement des structures collectives. Cette utilisation exceptionnelle du dispositif a parfois entraîné des risques d'isolement et de désorganisation des parcours d'insertion.

Le témoignage d'un jeune accompagné illustre l'importance de cet accompagnement éducatif dans l'apprentissage de l'autonomie. Grâce au soutien régulier de son éducateur, il a progressivement appris à gérer son budget, son emploi du temps et ses responsabilités professionnelles dans le cadre de son apprentissage en mécanique automobile.

Pour 2026, l'établissement souhaite développer davantage les solutions partenariales en matière de logement et ouvrir progressivement les pavillons à la mixité afin de favoriser des parcours d'autonomisation plus précoces et sécurisés.

Santé, soutien psychologique et prévention

La question de la santé et de la prévention occupe une place importante dans l'accompagnement des jeunes. Le projet FILIA 2, porté par le Conseil Départemental de l'Aube, a permis de travailler sur la prévention des addictions et le développement des compétences psychosociales à travers des ateliers d'expression artistique, de danse et d'activités collectives.

Les psychologues de l'établissement jouent également un rôle central dans l'accompagnement des jeunes et le soutien des équipes. Elles assurent des entretiens réguliers avec les jeunes,



participent aux réunions éducatives et travaillent en lien étroit avec les partenaires extérieurs : établissements scolaires, structures médico-sociales, ASE ou services psychiatriques.

Leur présence quotidienne et les échanges informels avec les jeunes permettent également de créer une relation de confiance facilitant l'expression des difficultés psychiques.

Les psychologues coordonnent également les Consultations Jeunes Consommateurs Avancées en partenariat avec Addictions France. Ces consultations permettent de sensibiliser les jeunes aux problématiques liées aux consommations et de proposer des accompagnements adaptés.

Enfin, un projet spécifique autour des compétences psychosociales est en cours de développement pour les jeunes de 16 à 18 ans afin de lutter contre le décrochage, l'inertie et les difficultés d'insertion.

L'accompagnement scolaire et professionnel

Le pôle scolaire a accompagné tout au long de l'année des jeunes présentant des parcours souvent très fragilisés par le décrochage scolaire, les exclusions ou les difficultés psychologiques.

En janvier 2025, sur 59 jeunes accueillis, 36 étaient inscrits dans un établissement scolaire, mais 13 ne fréquentaient pas effectivement l'école. En septembre 2025, 30 jeunes sur 53 étaient inscrits dans un parcours scolaire, avec néanmoins plusieurs situations de déscolarisation persistantes.

Les équipes ont travaillé activement à la remobilisation des jeunes à travers un accompagnement individualisé, en lien avec les établissements scolaires, les psychologues et les familles lorsque cela était possible. Certains jeunes ont pu réintégrer des établissements classiques tandis que d'autres ont été orientés vers des dispositifs adaptés tels que les SEGPA, ULIS, IME ou ITEP.

L'accompagnement comprend également la gestion quotidienne des absences, des retards, des fugues ou des situations de harcèlement, ainsi que l'organisation administrative complète : inscriptions scolaires, fournitures, transports et suivi des orientations.

Une attention particulière est portée à l'orientation professionnelle et à l'insertion des jeunes. Plusieurs d'entre eux ont intégré des formations qualifiantes, des contrats d'apprentissage ou des dispositifs d'insertion professionnelle.



Pour les années à venir, le pôle scolaire souhaite renforcer l'individualisation des accompagnements, développer les partenariats avec les acteurs locaux et multiplier les actions de remobilisation afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque jeune.

Les séjours éducatifs et les perspectives

Les camps et séjours éducatifs constituent également un support important dans les parcours des jeunes. Ils favorisent l'ouverture, la confiance en soi et la socialisation.

Le témoignage d'un jeune ayant participé à un séjour à Annecy illustre les effets positifs de ces expériences. Grâce aux activités proposées et au soutien des éducateurs. Il a pu dépasser certaines appréhensions, développer sa confiance en lui et prendre de la distance avec ses difficultés familiales.

Dans un contexte marqué par des situations de plus en plus complexes, l'année 2025 témoigne de la capacité du Centre Éducatif à adapter son organisation et ses pratiques aux besoins des jeunes accueillis. Malgré les difficultés rencontrées, les équipes ont poursuivi leur engagement en faveur de la protection de l'enfance, de l'insertion et de l'autonomisation des jeunes accompagnés. Les perspectives pour 2026 s'inscrivent dans une logique de consolidation des dispositifs existants, de développement des partenariats et d'amélioration continue des accompagnements proposés.

Dispositif d'Insertion Professionnelle

Le Dispositif d'Insertion Professionnel naissait pour permettre d'accueillir tous types de publics en démarches d'insertion pouvant aller jusqu'à la certification. Les ateliers cuisine, horticulture, électricité, menuiserie, peinture et agent de maintenance des bâtiments proposent un accompagnement individualisé.

Chaque atelier prend en charge, tous les jours, entre 6 à 8 personnes en présence d'un éducateur technique spécialisé. Les personnes accompagnées sont présentes sur le site à la journée et bénéficient ainsi de l'ensemble des outils permettant une découverte des métiers dans des mises en situation au réel. Chaque personne bénéficie des Équipements de Protection Individuelle (EPI) ainsi que d'un repas pour la pause déjeuner.

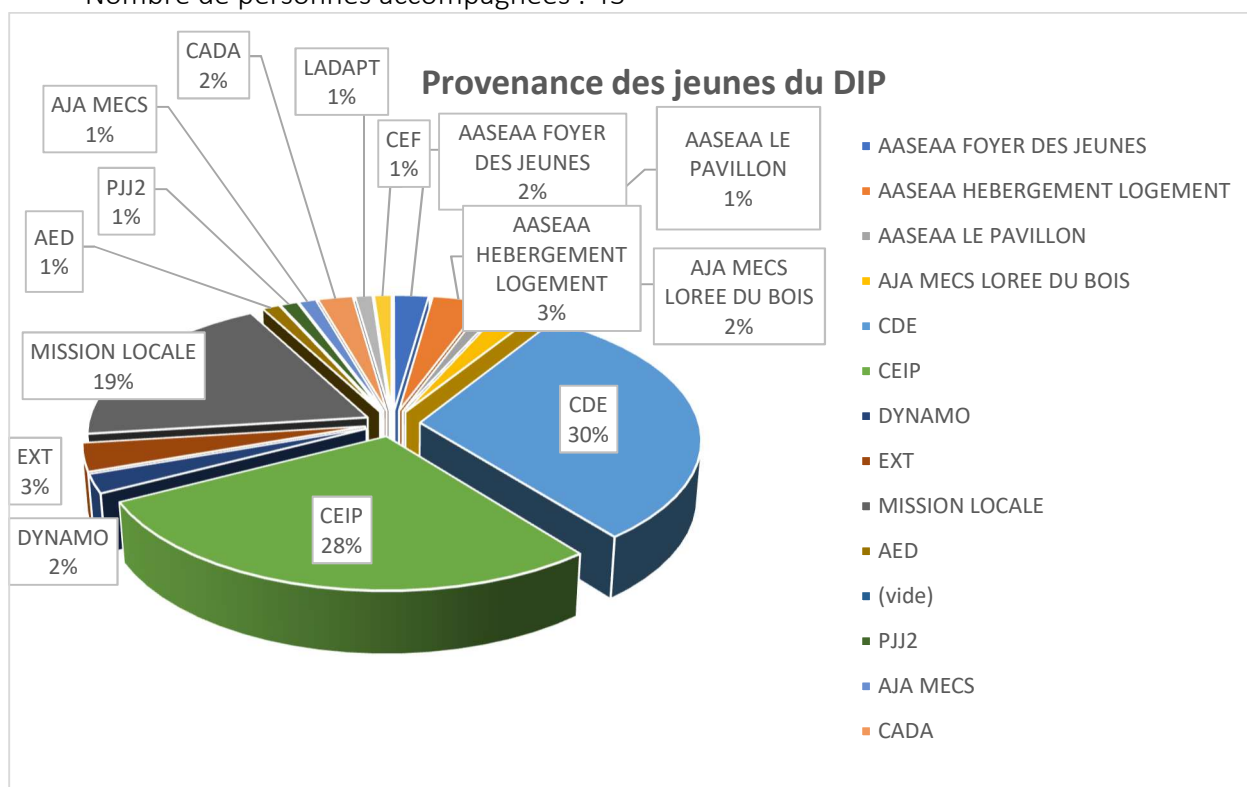


INDICATEURS

Nombre total depuis l'entrée sur le dispositif : 91

Dont entrées depuis le 1^{er} janvier 2025 : 43 jeunes

- Nombre de personnes envoyées par les partenaires : 38
- Nombre de jeunes entrés sur l'action par prescription - CEIP : 5
- Nombre de personnes accompagnées : 43



ACCOMPAGNEMENT

- Nombre de rendez-vous individuels réalisés (entretien de positionnement, bilan intermédiaire, entretien de bilan final, entretien IDE et psychologue) : 195

En plus de ces entretiens formalisés, les éducateurs techniques ont réalisé des entretiens de positionnement sur les cartes de progression, des entretiens d'évaluation technique, ont pu aussi réaliser des entretiens avec les partenaires extérieurs.

ATELIERS

Ouverture de chaque atelier technique du lundi au vendredi midi, sur 8 demi-journées hebdomadaires, soit 39 semaines d'ouverture :

- Menuiserie
- Électricité
- Peinture
- Travaux du paysage
- Cuisine pédagogique.



EVALUATION

Le DIP a été financé comme action de remobilisation pour les publics 16-25 ans identifiés comme ni en emploi, ni en formation, ni à l'école.

Il a également été mobilisé pour les jeunes sous le statut de mineur non accompagné, orienté par le service MNA du CDE. Ces jeunes présentaient des problématiques de non maîtrise de la langue, ne favorisant pas une insertion professionnelle. Pour ces jeunes, ce sont principalement les vecteurs de rescolarisation qui ont été mobilisés par les équipes DIP et MNA, en coordination.

Le gros enjeu pour ce public consiste à sortir des logiques d'inertie, et de déscolarisation précoce pour lesquelles l'entrée et l'assiduité sur le DIP constituent déjà un critère d'insertion.

- Taux de sortie dynamique : 22, soit 51.16 %
- Taux de sorties positives : 5, soit 11.6 %

Le DIP a eu pour vocation à accompagner les jeunes les plus éloignés de l'emploi dans un parcours de remobilisation. Ce dispositif n'était pas évalué sur des critères quantitatifs d'insertion professionnelle, mais sur des critères de réalisation (donc le nombre de parcours réalisés).

Sur le plan économique, une procédure de licenciement économique a été mise en place pour permettre une nouvelle organisation et assurer la viabilité financière.

Le Foyer des Jeunes

La structure a accueilli en 2025, 46 jeunes, soit 21 filles et 25 garçons. La réorganisation de l'étage permet désormais d'accueillir les jeunes sans restriction de genre. Chaque chambre est individuelle avec une douche privative garantissant ainsi la vie privée et l'intimité des jeunes.

Si l'an dernier le constat était un vieillissement du public accompagné, en 2025 la tendance s'inverse avec l'accueil de 14 jeunes de 15 à 16 ans.

Pour certains jeunes adultes accueillis, la continuité de l'accompagnement après leur majorité, a comme objectif principal de les protéger d'eux-mêmes et protéger leur entourage dans l'attente qu'une structure adaptée du médico-social puisse les recevoir.



La fin d'année 2025 a été marquée par plusieurs changements significatifs au sein du Foyer des jeunes, bouleversant tant son fonctionnement que la dynamique de l'équipe :

- Le départ en retraite acté du directeur, Eric Villanné, une figure emblématique de la structure, a marqué un tournant dans l'histoire du Foyer. Sa gestion et son implication ont laissé une empreinte durable, tant sur le plan humain qu'organisationnel. Ce départ a bien sûr été un événement difficile. Mais l'équipe est toujours prête à adapter son fonctionnement pour mieux répondre aux besoins des jeunes accompagnés ;
- Le départ en retraite de la secrétaire, Madame Véronique MIREUX, pilier incontournable de la bonne gestion administrative du Foyer est également à noter ;
- Le départ en retraite du cuisinier ;
- Le départ de plusieurs éducateurs qui ont répondu à de nouvelles opportunités professionnelles ;
- L'arrivée de nouveaux professionnels souhaitant s'impliquer dans la vie du Foyer et l'accompagnement au quotidien des jeunes confiés.
- La création tant attendue de la Villa Tremplin grâce à la confiance que nous accorde le Département de l'Aube.

Tous ces changements ont mis en lumière la force de l'équipe capable de faire face à ces moments difficiles avec professionnalisme et solidarité. L'équipe dans sa globalité a su faire preuve d'adaptabilité, d'engagement et de cohésion.

Vulnérabilités multiples

Le nombre de jeunes ayant des traitements neuroleptiques reste élevé au sein du Foyer. Par ailleurs, il est constaté une augmentation de situations complexes, avec l'accueil de jeunes présentant des troubles importants.

Ces situations peuvent générer :

- Des mises en danger (pour eux-mêmes ou autrui),
- Des hospitalisations répétées,
- Une mobilisation importante des équipes, notamment lors des passages aux urgences nécessitant un accompagnement continu.

Ces prises en charge ont un impact sur :

- L'organisation du travail,
- La disponibilité éducative pour les autres jeunes,
- Le climat au sein du collectif, certains jeunes pouvant exprimer leur inquiétude.

Un travail en lien avec le Temps du Devenir permet de renforcer le sérieux du suivi des rendez-vous.



La santé

✓ La psychologue

Cette année a demandé de la souplesse et des remaniements. Le bureau a d'ailleurs été lui-même réinstallé avec de nouveaux mobiliers, plus « cocooning » et confortables que les précédents, afin que les jeunes soient en confiance.

Le travail de la psychologue a donc été autant institutionnel qu'individuel, en raison également de période difficile dans l'accompagnement des adolescents, où dès début 2025, plusieurs jeunes ont montré une grande détresse psychique, allant jusqu'à l'hospitalisation pour certains, ce qui a forcément pu heurter autant l'équipe que le groupe d'adolescents au complet.

Évidemment, tous ces mouvements ont été accompagnés et appuyés par l'ouverture de la Villa Tremplin, accueillant 8 nouveaux jeunes au sein de la structure, avec elle aussi un nouveau fonctionnement propre à elle-même. 8 nouveaux accueillis, ce sont de nouveaux entretiens à proposer, du temps passé dans d'autres locaux et un accompagnement différent à proposer à l'équipe éducative.

Nous avons malgré tout tenu à maintenir les soirées débats animés par l'infirmière et la cheffe de service durant toute l'année, à raison d'une fois par mois. D'autres projets sont pensés également, parfois en collaboration avec l'équipe éducative.

✓ L'infirmière

Dans l'objectif de rendre l'infirmierie plus chaleureuse et accueillante pour les jeunes, des aménagements ont été réalisés :

- Les murs ont été repeints
- Ajouts d'éléments décoratifs
- Mise à disposition de supports d'information via un porte-revues, comme des plaquettes de prévention ou d'information sur les addictions, les infections sexuellement transmissibles, la prostitution, la violence, la sexualité, la contraception...

Une affiche de prévention sur l'addiction au sexe a été réalisée par l'Infirmière, en réponse aux besoins repérés chez plusieurs jeunes.

Gestion du circuit du médicament et suivi médical

L'infirmière poursuit une vigilance constante quant à la sécurisation du circuit du médicament. Elle s'occupe des renouvellements d'ordonnance, des rendez-vous psychiatre, d'aller chercher et vérifier les traitements préparés par le pharmacien. Lorsqu'un jeune a un traitement de moins de 15 jours, elle prépare des piluliers nominatifs, facilitant la dispensation par les éducateurs et limitant les risques d'erreur.



Accompagnement thérapeutique

Ses compétences en hypnose et EMDR lui permettent d'accompagner les jeunes à travailler sur leurs traumatismes ou émotions. Elle développe de plus en plus cet accompagnement auprès des jeunes depuis l'augmentation de son temps de travail.

Évolution du temps de travail et impacts organisationnels

À partir du 1^{er} septembre 2025, son temps de travail a augmenté au sein du Foyer passant de 9h30 à 18h par semaine au vu de l'ouverture de la Villa Tremplin le 8 septembre 2025. En octobre, ce temps de travail est passé à 22 heures par semaine.

Cette évolution lui a permis de trouver encore plus sa place au sein du Foyer et des jeunes, et de travailler en collaboration avec les éducateurs. Dorénavant, elle peut assister à la totalité de la réunion institutionnelle ce qui est indispensable pour assurer le suivi des jeunes.

Par ailleurs, cela permet une meilleure prise en charge la santé des jeunes dans leur globalité en collaboration avec les référents.

✓ Filia 2

Le projet FILIA2 met en œuvre des actions de prévention et de lutte contre les conduites addictives liées à la consommation de substances psychoactives, de jeux vidéo, d'argent et de hasard ainsi qu'aux usages problématiques des écrans des mineurs et des parents pris en charge dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Des activités mises en œuvre depuis le lancement de FILIA2 ont permis de développer et de renforcer l'estime de soi, la conscience de soi, l'empathie pour les autres, les savoirs dans la gestion du stress, des émotions, la communication verbale et non verbale efficace des jeunes et des professionnels.

Depuis trois ans, le Département pilote le projet FILIA, qui a pour objectif la prévention des consommations de substances psychoactives par les mineur prise en charge par l'Aide Social à l'Enfance. Plus qu'une simple sensibilisation, il s'agit de leur ouvrir de nouveaux horizons.

La chanson « La Fléamme » enregistrée par une trentaine de jeunes, dont 3 du Foyer des Jeunes et dont la réalisation du clip est à prévoir courant 2026 a été interprété aux Nuits de Champagne en 2025.



L'accompagnement à la scolarité

Sur les 46 jeunes accueillis en 2025, 33 jeunes sont engagés dans une bonne dynamique d'insertion scolaire et/ou professionnelle.

14 jeunes ont une reconnaissance MDPH. Ils sont doublement vulnérables, à la fois en situation de handicap et accompagnés au titre d'une mesure de protection de l'enfance.

Malgré tout, en 2025, 10 adolescents n'ont pu définir un projet d'insertion et le mettre en œuvre. Pour ces derniers, les troubles de la personnalité et du comportement parasitent fortement le processus de socialisation. Pour ces jeunes dont les problématiques perturbent la relation à l'autre et l'insertion scolaire et professionnelle, d'autres voies sont explorées en s'appuyant sur les partenaires.

Dans le cadre de leur scolarité, pour les amener à concrétiser positivement leur cursus, des actions de soutien sont mises en place par l'équipe pluridisciplinaire.

En effet, lors de temps consacrés au soutien scolaire, les jeunes en ayant formulé la demande, ont pu bénéficier d'un accompagnement individuel spécifique leur permettant d'approfondir leurs connaissances et/ou de conforter leurs acquis.

Les efforts des jeunes accueillis suivant une scolarité, permettent cette année encore de se réjouir des résultats obtenus.

2025 s'annonce prometteuse pour la majorité des candidats se présentant à un examen :

- 1 D.N.B Pro et du CFG.
- 1 Bac Pro technique de commerce et vente.
- 1 C.A.P Petite Enfance.
- 1 Baccalauréat Littéraire.
- 3 C.A.P Vente.

Une cérémonie de prix de reconnaissance a été organisée par la Sauvegarde pour récompenser les jeunes de leur réussite scolaire. Tous les jeunes diplômés étaient présents et ont apprécié ce moment festif et convivial.



L'accompagnement éducatif – camps

✓ L'accès à la culture

Avec l'aide de l'équipe, 4 jeunes filles ont autofinancé un séjour d'une journée et d'une nuit au festival de musique annuel « Les Solidays » organisé par l'association Solidarité Sida.

La découverte du monde musical s'est poursuivie avec trois concerts gratuits qui se sont déroulés à Saint-Dizier et à Châlons-en-Champagne.



Le dernier concert en date était à Reims, une contribution de 10€ était demandée aux jeunes. Les jeunes ont apprécié l'événement, pour certains c'était une première.

Outre les concerts, la découverte s'est étendue à d'autres lieux culturels tels que le port de La Rochelle et son musée maritime, le palais à Poitiers ou encore le château de Vaux-le-Vicomte.

✓ Le sport

Depuis maintenant 2 ans, les jeunes du collectif et des logements extérieurs participent au Projet « Foot inclusif », une action socio-sportive visant à favoriser l'inclusion, la cohésion et le développement personnel. Depuis l'ouverture de la Villa Tremplin en septembre 2025, plusieurs jeunes du dispositif y participent régulièrement. Pendant une heure, ils s'affrontent dans un stade.

Une activité course à pied a été proposée aux filles du collectif et des logements extérieurs avec pour objectif de participer à des courses officielles. Elles ont couru 1 à 2 fois par semaine, en fonction de leur emploi du temps. Cette activité leur a permis de faire régulièrement du sport en soirée durant plusieurs mois avec un challenge à la clé. Elles ont également participé au Runcolor à Saint-Lyé le 8 juin 2025 et à la Corrida de Noël à Troyes, expériences positives et valorisantes.





✓ Les camps

- Février : 1 semaine dans le Doubs avec 8 jeunes
- Avril : 1 semaine à Géraudot avec l'ensemble des jeunes (collectif fermé)
- Mai : 5 jours le week-end de l'Ascension avec l'ensemble des jeunes dans les Vosges (collectif fermé)
- Juillet : 1 semaine camp jeune bénévole au zoo d'Amnéville
- Aout (collectif fermé) :
 - o 1^{ere} quinzaine camp en Vendée avec 12 jeunes
 - o 2^{ème} quinzaine camp dans le Jura avec 12 jeunes
- Octobre : 1 semaine en Bretagne avec 8 jeunes
- Décembre : 1 semaine vers Poitiers avec l'ensemble des jeunes (collectif fermé)

La Villa Tremplin (à titre expérimental)

La Villa Tremplin est un dispositif créé sous l'impulsion de la direction et de l'équipe éducative afin de répondre aux besoins de jeunes ne pouvant plus rester en hébergement collectif, mais sans être encore prêts à vivre seuls en totale autonomie. Ce projet propose une étape intermédiaire sécurisante permettant une montée progressive vers l'autonomie dans un cadre éducatif renforcé.

Le dispositif a officiellement ouvert le 8 septembre 2025 après plusieurs mois de préparation. Dès la première semaine, six jeunes ont intégré les logements, suivant un processus comprenant visite, préadmission puis admission. Une journée portes ouvertes organisée en octobre a permis de présenter le projet aux partenaires institutionnels et éducatifs.

La Villa Tremplin a pour objectif d'observer les capacités des jeunes, d'évaluer leurs besoins, de proposer un accompagnement éducatif intensif et de préparer leur accès à un logement autonome. La prise en charge est prévue sur une durée d'environ six mois afin de consolider progressivement leurs compétences dans la vie quotidienne.

Les trois premiers mois sont particulièrement consacrés aux apprentissages de base : entretien du logement, gestion du linge, élaboration des courses, gestion budgétaire et accompagnement dans les achats du quotidien.



Tout au long du séjour, l'accompagnement éducatif porte également sur l'équilibre alimentaire grâce à des ateliers cuisine, la prévention santé, l'accès aux soins, les démarches administratives, la gestion de la solitude et l'organisation de la vie quotidienne. Les jeunes bénéficient aussi d'un soutien dans leurs projets personnels, scolaires et professionnels ainsi que d'une orientation vers les partenaires adaptés.



Une psychologue rencontre les jeunes dès leur arrivée et reste disponible pendant toute la prise en charge afin d'apporter un soutien psychologique si nécessaire.

Le fonctionnement du dispositif repose sur une équipe composée de deux éducateurs à temps plein, de deux surveillants de nuit et d'un professionnel AES à mi-temps en cours d'intégration.

La finalité éducative de la Villa Tremplin est de permettre à chaque jeune d'acquérir les compétences nécessaires pour accéder à un logement extérieur avec une autonomie suffisante, une meilleure stabilité personnelle et une insertion sociale durable.

Le Pavillon

Nous avons renouvelé cette année l'ensemble du mobilier des chambres et des espaces communs afin de garantir un confort respectable pour l'ensemble des filles accueillies (collectif, colocation ou MAC) et du personnel éducatif. Le but de cette démarche est aussi de permettre à chaque jeune de se réapproprier son espace personnel et de décorer sa chambre selon ses goûts.

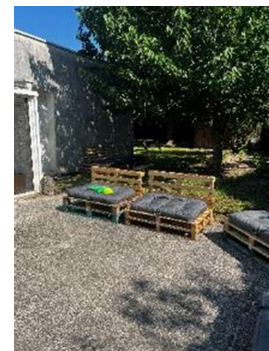
Le mobilier de la salle de réunion devenu vétuste a été changé. L'aménagement du coin coiffure a été finalisé avec l'achat un nouveau bac à shampoing, un miroir et le rangement pour les sèche-cheveux et autres lisseurs.

Afin d'accueillir les jeunes et leur famille dans les meilleures conditions, une salle d'accueil a été rénovée complètement avec une décoration soignée. Elle permet de patienter autour d'un petit café et de se sentir attendu et respecté. Il contribue à mettre les personnes dans de bonnes dispositions.

Deux nouveaux espaces ont été créés pour répondre aux besoins des jeunes. La salle « QG » a été pensée comme un lieu convivial dédié aux échanges, aux activités collectives et aux temps de détente. La salle « Zen'ergie » a, quant à elle, été aménagée comme un espace d'apaisement permettant aux adolescentes de se recentrer et de réguler leurs émotions. Ainsi qu'un espace d'activité physique pour sensibiliser les filles à l'importance d'une pratique régulière et d'une bonne alimentation.



Le jardin a également été réaménagé afin de valoriser les espaces extérieurs. Une balançoire, de nouvelles tables de jardin ainsi que des assises et un canapé en palettes ont été installés. Ces aménagements visent à encourager l'appropriation positive des lieux et à favoriser des temps extérieurs dans un cadre agréable et respectueux.



Vulnérabilités multiples

Il a fallu gérer les nombreux incidents et passages à l'acte encore cette année. Les jeunes ont souvent recours à la violence pour régler leurs différends. Des sanctions et des mesures éducatives ont été prises afin d'apporter une réponse à chaque passage à l'acte.

La fugue et les mises en dangers, restent des phénomènes inquiétants pour la plupart des jeunes accueillies : prostitution, conduites sexuelles à risques, prises de produits toxiques de plus en plus fort, trafics, errance, expériences extrêmes, ... sont très souvent liés à la fuite d'une situation de placement, à laquelle elles tentent d'échapper, mais aussi à des habitudes de vie prises bien avant la décision de placement.

Il a été constaté que les fugues des jeunes de l'établissement sont moins longues qu'auparavant, mais plus répétées. Cela témoigne de la volonté pour certaines jeunes de se rendre auprès de leur famille pour vérifier qu'elles y ont toujours leur place, et que leurs proches se portent bien. Pour d'autres, la tension de la vie en collectivité peut expliquer cette quête de liberté et cette propension à franchir l'interdit. Quoi qu'il en soit, la fugue n'est pas un évènement anodin et elle doit être analysée avec justesse en fonction de chaque situation afin d'y apporter une réponse adaptée.

Création du CVS inter établissements USMA/PAVILLON/CHENAIE

En 2025, un CVS aménagé a été mis en place, mutualisé USMA PAVILLON CHENAIE

Les sujets abordés au cours des 3 réunions annuelles ont été :

- Sécurité du bâtiment (ventouse porte)
- Travaux (chauffage, badge de sortie)
- Difficultés financières de certains jeunes
- Aménagement jeux extérieurs, diverses demandes d'achat
- Droits des personnes accompagnées : utilisation des téléphones, souhait d'un document qui explique les droits
- Informations générales : les 50 ans du Pavillon, projet achat de la chénaie, fête de la chénaie, bilan des différents dons reçus
- le « climat » sur chaque établissement
- Publications et échange sur les évaluations HAS
- Bilan des évènements indésirables de l'année précédente



L'accompagnement éducatif – camp

✓ Les projets personnalisés

La formalisation des projets personnalisés (participation des partenaires, du jeune et de la famille) et la programmation des réunions de projets ont permis de structurer l'accompagnement de chaque jeune en indiquant les axes éducatifs proposés, les personnes accompagnant le jeune et l'échéance des actions.

Chaque domaine de compétences est évalué par des critères et réajusté si besoin dans le temps.

Les après-midis du mardi et du vendredi sont dédiés soit aux Projets Personnalisés ou aux bilans intermédiaires afin d'évaluer le parcours et les objectifs du jeune.

✓ Les camps

C'est l'occasion pour les jeunes de couper avec le rythme institutionnel parfois pesant pour la plupart. Ces moments de partage et d'échanges sont primordiaux dans le lien de confiance que l'équipe partage avec les jeunes accompagnés. Ils permettent de poursuivre le travail éducatif engagé dans l'institution et construisent des souvenirs impérissables.

Le camp occupe une place importante car il permet à un grand nombre d'adolescents de vivre un départ en vacances hors du domicile familial. C'est l'occasion de sortir de l'environnement habituel et partager des activités sportives, culturelles ou de découverte en lien avec l'histoire ou la géographie, le sport et le dépassement de soi, activités qu'ils n'ont pour certains pas l'occasion de faire en temps normal.

Mais ce type de projet nécessite d'être coconstruit avec les jeunes.



Camp « montagne » en février 2025 à Saulcy-sur-Meurthe

CAMP Vétheuil- Paris



✓ Les 50 ans du Pavillon

Cette année, la structure a fêté **ses 50 ans**. Ce fut l'occasion lors de la journée du 20 juin de se remémorer l'évolution du service, avec des souvenirs, des anecdotes ou expériences vécues. Ce moment de partage a permis de mettre en lumière tous les changements opérés au cours de cette période et constater que le Pavillon a bien grandi.



L'équipe a donc accueilli des anciens pensionnaires ainsi que tous les partenaires de l'établissement autour d'un goûter où les souvenirs allaient bon train.



La Chênaie

L'établissement a conduit plusieurs améliorations structurelles importantes. La mise en place effective du nouveau SSI (Système de Sécurité Incendie) a nécessité une période de travaux et une adaptation de l'organisation quotidienne. L'équipe a su faire preuve de souplesse et de professionnalisme durant cette phase transitoire. Ces aménagements étaient indispensables et contribuent aujourd'hui à renforcer la sécurité des jeunes et des professionnels.

De même, la réparation partielle du système de chauffage a permis d'assurer de meilleures conditions d'accueil et de travail. Le passage de la période hivernale s'est déroulé dans un climat plus serein, améliorant le confort et le bien-être au sein de la structure.

Enfin, l'année 2025 a été marquée par une réflexion stratégique autour du projet de rachat de la structure par l'association. Des architectes ont été sollicités afin de proposer des projections d'aménagement et d'en estimer le coût. Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'adapter les locaux aux besoins des jeunes et de l'ensemble des salariés.



Vulnérabilités multiples

L'année 2025 a été marquée par une évolution significative du profil des jeunes accueillis au sein de la MECS. Sur un effectif de 17 enfants âgés de 5 à 17 ans, 10 bénéficient d'une notification MDPH et présentent des troubles du comportement. Or, le projet d'établissement prévoit l'accueil de 4 jeunes relevant de ce type d'accompagnement. Cette réalité représente aujourd'hui plus de la moitié de l'effectif, ce qui modifie profondément la dynamique institutionnelle et les modalités d'accompagnement.

La prise en charge de ces jeunes nécessiterait un accompagnement davantage individualisé et renforcé sur le plan éducatif et thérapeutique. Toutefois, les moyens humains actuels ne permettent pas toujours d'offrir un suivi optimal et suffisamment individualisé. Le fonctionnement en collectivité, au sein d'une grande MECS comme La Chênaie, ne correspond pas pleinement aux besoins spécifiques de ces profils, pour lesquels un environnement plus contenant et plus individualisé serait mieux adapté.

Par ailleurs, l'éloignement géographique de la structure, notamment vers Troyes pour honorer les différents rendez-vous (médicaux, scolaires, partenaires), mobilise fortement les équipes éducatives. Le temps passé sur la route réduit d'autant la présence éducative au sein de la structure et complexifie l'organisation quotidienne.

Création du CVS inter établissements USMA/PAVILLON/CHENAIE

En 2025, un CVS aménagé a été mis en place, mutualisé USMA PAVILLON CHENAIE

Les sujets abordés au cours des 3 réunions annuelles ont été :

- Sécurité du bâtiment (ventouse porte)
- Travaux (chauffage, badge de sortie)
- Difficultés financières de certains jeunes
- Aménagement jeux extérieurs, diverses demandes d'achat
- Droits des personnes accompagnées : utilisation des téléphones, souhait d'un document qui explique les droits
- Informations générales : les 50 ans du Pavillon, projet achat de la chénaie, fête de la chénaie, bilan des différents dons reçus
- le « climat » sur chaque établissement
- Publications et échange sur les évaluations HAS
- Bilan des évènements indésirables de l'année précédente



La santé

L'ensemble des enfants accueillis bénéficie d'un suivi médical assuré par le médecin traitant situé à Auxon. Dès l'admission de l'enfant dans l'établissement, une première consultation est organisée afin d'évaluer son état de santé et de mettre en place un suivi adapté qui se poursuit ensuite de manière régulière tout au long de l'accompagnement.

Au cours de l'année 2025, quinze enfants ont bénéficié d'un traitement médical quotidien nécessitant un suivi régulier et une vigilance particulière de la part des professionnels. Par ailleurs, un enfant est suivi à Brienne-le-Château à raison d'une consultation trimestrielle.

Sur le plan psychologique et psychiatrique, onze enfants bénéficient d'un suivi psychologique en extérieur, à raison d'une séance hebdomadaire ou bimensuelle. En parallèle, onze enfants sont également accompagnés en pédopsychiatrie avec des consultations tous les trois mois, dont la fréquence peut être adaptée en fonction de l'évolution de leur situation clinique.

La psychologue de l'établissement intervient à mi-temps, les mardis et mercredis. Elle propose des accompagnements ponctuels ou réguliers selon les besoins repérés chez les jeunes et les équipes. Un atelier autour des compétences sociales est également mis en place, en collaboration avec l'infirmier.

Concernant les suivis en rééducation, trois enfants bénéficient d'un accompagnement en psychomotricité et six enfants sont suivis en orthophonie à Troyes à raison d'une séance hebdomadaire.

Tout au long de l'année, des consultations médicales spécialisées sont également organisées en fonction des besoins : dentiste, orthodontiste, ophtalmologue, podologue, allergologue, diététicienne, gynécologue, ORL et radiologue.

Cinq jeunes bénéficient d'un suivi médical hors département en raison de problématiques de santé spécifiques nécessitant des prises en charge spécialisées.

Au cours de l'année, six enfants ont été hospitalisés, soit dans le cadre d'urgences pédiatriques, soit lors d'hospitalisations programmées, dont une situation ayant nécessité plusieurs hospitalisations.

L'équipe a été renforcée par l'arrivée d'un infirmier intervenant à hauteur de 8h45 hebdomadaires, contribuant à la coordination du suivi médical, à l'accompagnement des traitements et aux actions de prévention.



L'accompagnement à la scolarité

L'une des missions de la MECS consiste à garantir l'accès à la scolarité et à soutenir chaque enfant dans son parcours éducatif. Conformément au droit commun, chaque jeune accueilli doit pouvoir bénéficier d'un accès à l'éducation, qu'il soit scolarisé en école primaire, au collège ou au lycée.



Un accompagnement individualisé par l'équipe éducative est mis en place au quotidien en fonction des besoins, des capacités et des éventuelles difficultés de chacun. Une bénévole accompagne les jeunes de La Chênaie tous les mercredis pour l'aide aux devoirs.

Pour les jeunes bénéficiant d'aménagements spécifiques ou d'une notification MDPH, une attention particulière est portée à la mise en œuvre des dispositifs prévus (PPS, AESH, orientations adaptées), en collaboration avec les équipes pédagogiques et les familles lorsque cela est possible.

5 enfants sont orientés vers des classes ULIS. L'école d'Ervy-le-Châtel n'ayant pas de classe ULIS, les enfants sont orientés à l'école de

Bouilly (primaire et collège), Aix-en-Othe et les Noës-près-Troyes (primaire).

Deux adolescents sont au lycée en internat la semaine et reviennent tous les week-ends.

Cinq de jeunes bénéficient de prise en charge en établissements médico-sociaux (IME, SESSAD, ITEP). Un travail partenarial avec les établissements permet d'apporter des réponses adaptées aux besoins spécifiques des jeunes.

L'accompagnement éducatif – camp

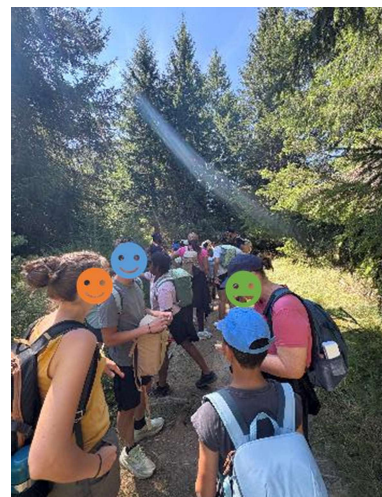
Les activités éducatives s'inscrivent prioritairement dans le quotidien des enfants et s'articulent autour des temps de vie ordinaires, particulièrement en période scolaire. L'accompagnement éducatif est centré sur le développement de l'autonomie et l'apprentissage.

L'apprentissage des tâches quotidiennes fait pleinement partie du projet éducatif. Les jeunes participent à la vie collective à travers des actions concrètes : mettre et débarrasser la table, faire la vaisselle, nettoyer les tables, balayer ou ranger les espaces communs. Ces activités contribuent à responsabiliser les enfants et à renforcer leur sentiment d'appartenance au groupe.



Des jeux éducatifs et des activités ludiques sont proposés tout au long de la semaine afin de favoriser les apprentissages, la socialisation et le vivre-ensemble. Les mercredis et les week-ends donnent lieu à des temps d'activités plus spécifiques, organisés en extérieur ou au sein de la structure (promenades, jeux collectifs, construction de cabanes dans les bois, activités créatives...). Ces moments permettent de soutenir les compétences sociales, de canaliser l'énergie des jeunes et de valoriser leurs capacités.

Des activités extra scolaires ont été proposées telles que le foot, l'outil en main, l'escalade, la boxe, l'atelier musique, la gymnastique, le judo et l'école des Jeunes Sapeurs-Pompiers. Ces activités sont majoritairement sur le secteur d'Ervy-le-Châtel, sauf l'école des JSP qui est à Bouilly.



✓ Les camps

Au mois d'avril, les jeunes ont participé à un séjour d'une semaine en mobil-homes en Normandie dans un camping.

Au mois d'août, un séjour de deux semaines a été organisé dans un grand gîte collectif situé dans le sud de la France.

✓ Les temps conviviaux

- Les anniversaires ou le départ d'un enfant de La Chênaie sont toujours organisés afin de célébrer avec les autres enfants et membres de l'équipe cet événement. En effet, certains enfants sont accueillis à La Chênaie depuis de nombreuses années et leur départ marque souvent un tournant, tant pour l'enfant, que pour les autres enfants et l'équipe.
- À la suite d'un Conseil de la Vie Sociale (CVS), les jeunes filles mères de l'USMA ont été accueillies au sein de la MECS. Ce moment de partage a été particulièrement apprécié par l'ensemble des participants. Les jeunes de la MECS ont été très heureux d'accueillir les bébés et se sont montrés particulièrement attentifs, prévenants et bienveillants à leur égard.
- L'établissement a également organisé un temps de rencontre à destination des donateurs et partenaires ayant contribué au soutien de la MECS. À cette occasion, un repas convivial sous forme d'apéritif déjeunatoire a été proposé afin de remercier les personnes ayant apporté leur soutien.





Le Passage

Si le Conseil Départemental de l'Aube reste notre principal prescripteur, deux bénéficiaires originaires d'autres départements que celui de l'Aube sont toujours comptabilisés sur les effectifs de 2025.

Ces orientations sont réfléchies dans le cadre d'une poursuite de scolarité, car des filières spécifiques sont proposées dans les établissements scolaires de l'agglomération troyenne.

Il est constaté que, malgré une habilitation renouvelée, aucune admission pour des adolescents orientés dans un cadre pénal, n'ait été prescrite.

Le service du Passage est, dans le département, l'une des rares orientations possibles pour des jeunes, mineurs ou majeurs dans le cadre pénal, ne pouvant réintégrer leur milieu d'origine et devant travailler leurs démarches d'insertion. Chaque année, le nombre de bénéficiaires orientés par les services de la PJJ diminue. Ces accueils spécifiques s'effectuaient dans le cadre d'un avenant au Projet d'Établissement permettant une préparation à l'accueil, puis une période probatoire dans un travail en étroite collaboration entre la DTPJJ, le CEF associatif et le Passage.

Le service du Passage ainsi que les autres services et MECS de l'association se sont appropriés au cours de l'année 2025 un nouvel outil informatique pour les Dossiers Uniques Informatisés (DUI) garantissant une utilisation fiable des données et de leur traitement tout en respectant les conditions de la Commission Nationale de l'Informatique des Libertés (CNIL) et du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Plusieurs formations au sein de l'association ont été mises en place pour permettre cette appropriation ; mais c'est surtout une réflexion en lien avec les pratiques professionnelles qui s'est engagée au sein du service, afin de ne pas perdre de vue le sens du travail et la qualité de celui-ci sur le terrain auprès des jeunes confiés.

L'accompagnement spécifique

L'objectif principal reste la protection du mineur et son accompagnement vers une autonomie. Il s'inscrit dans un cadre plus large, notamment celui de la Loi du 14 mars 2016 réformant la loi du 5 mars 2007 relative à la protection de l'enfant. Cette loi rappelle que chaque enfant a des besoins fondamentaux qui doivent être pris en compte dans toutes les décisions qui le concernent. Elle insiste aussi sur l'importance de proposer des parcours stables et cohérents, en évitant les ruptures. Elle invite les professionnels à toujours garder en tête l'essentiel, tel qu'agir dans l'intérêt du jeune en lui offrant un accompagnement adapté, sécurisant et respectueux dans sa singularité.

Concernant l'hébergement, les mineurs sont soumis à des règles plus strictes. Le règlement de fonctionnement est différent car le jeune ne peut pas recevoir de visite lorsqu'il est hébergé dans un FJT. Des horaires de retour dans leur hébergement sont fixés. Lorsqu'ils sont dans un



appartement, une certaine autonomie est accordée, mais elle reste encadrée. Ils doivent prévenir de chaque visite, l'heure de la visite et les coordonnées de la personne. Ces règles visent à garantir la sécurité du mineur et les poussent vers une meilleure autonomie.

Au niveau administratif et budgétaire, les mineurs ne disposent pas d'une complète capacité juridique. Les représentants légaux conservent un rôle central. En effet, pour l'ouverture d'un compte en banque, l'accord des responsables légaux est obligatoire. Et dans le cadre d'une gestion de budget, les parents ont accès au compte en banque de leur enfant, ce qui nécessite une totale transparence entre les éducateurs, le jeune et les parents. Cette dimension éducative permet au jeune de développer progressivement des compétences de responsabilités.

La santé

Les mineurs bénéficient d'un accompagnement lors des rendez-vous médicaux. La présence d'un majeur est obligatoire, cela permet également de sécuriser le jeune, de faciliter la compréhension liée au soin et d'assurer un bon suivi médical.

La scolarité

Les éducateurs assurent un suivi régulier en accédant aux outils numériques mis en place par l'école comme Pronote. Les éducateurs vérifient également les absences et maintiennent un lien constant avec les établissements scolaires. Les représentants légaux sont sollicités pour les signatures des documents administratifs liés à la scolarité. Ce travail entre le Passage, l'école, les bénéficiaires et ses représentants légaux vise à soutenir la réussite du jeune.

L'Unité Spécifique des Mères Adolescentes - USMA

L'année 2025 a été marquée par le décès d'un bébé à son domicile, dans les bras de sa maman et d'une maîtresse de maison, un dimanche après-midi de février, à la veille de ses 4 ans. Ce drame a touché l'ensemble des jeunes et des professionnels.

La période de deuil qui a suivi a été riche en émotions, en partage et très humaine. Toutes les personnes présentes sont restées très solidaires de la jeune maman.



Cercle des mamans

Le 12 juin 2025, le premier cercle des mamans a été organisé au sein de l'USMA.

Ce concept, aussi connu sous le nom de « café des mamans/des parents », consiste à offrir un espace de paroles entre jeunes mamans, sans jugement, afin de pouvoir les inviter à échanger sur leur quotidien et leur rôle de mère, mais également d'amener sous forme de supports ludiques, des apports de psychoéducation autour de la parentalité.

Pour ce premier cercle des mamans, un Quiz interactif a été préparé par l'équipe sur des thématiques variées telles que le développement psychomoteur de l'enfant, cognitif, psychoaffectif, mais également la santé et les maladies infantiles.

Les jeunes mamans se sont prêtées au jeu en intervenant pour répondre aux questions. Elles ont acquis des connaissances et ont apprécié la dimension ludique de cet atelier.

Pendant le Quiz, les enfants étaient invités à dessiner sur la frise du Cercle des Mamans afin d'ajouter leur empreinte à ce temps partagé autour de la maternité.

Rencontre avec Jaya

Une salariée de l'USMA a une chienne visiteuse diplômée avec laquelle elle se rendait dans des EPHAD à la rencontre des personnes accueillies.

Jaya, golden femelle de 11 ans est venue deux samedis à l'USMA sur la plage 15h30-22h00.

La venue de Jaya avait plusieurs objectifs :

- Amener de la normalité, de la chaleur dans un établissement de la protection de l'enfance.
- Offrir aux jeunes mamans effrayées par les chiens, une autre image.
- Sensibiliser les enfants à la présence d'un animal domestique.

Ce fut une bonne expérience pour ces jeunes mamans et leurs enfants de rencontrer cette chienne.

Certaines ont passé un bon moment et, d'autres ont pu constater que les chiens sont des animaux de compagnie qu'elles peuvent croiser dans la rue, dans un parc, voire chez des amis. Il est donc important qu'elles se sentent à l'aise avec les chiens et surtout qu'elles ne transmettent pas leur appréhension à leurs enfants !





Création du CVS inter établissements USMA/PAVILLON/CHENAIE

En 2025, un CVS aménagé a été mis en place, mutualisé USMA PAVILLON CHENAIE

Les sujets abordés au cours des 3 réunions annuelles ont été :

- Sécurité du bâtiment (ventouse porte)
- Travaux (chauffage, badge de sortie)
- Difficultés financières de certains jeunes
- Aménagement jeux extérieurs, diverses demandes d'achat
- Droits des personnes accompagnées : utilisation des téléphones, souhait d'un document qui explique les droits
- Informations générales : les 50 ans du Pavillon, projet achat de la chénaie, fête de la chénaie, bilan des différents dons reçus
- le « climat » sur chaque établissement
- Publications et échange sur les évaluations HAS
- Bilan des évènements indésirables de l'année précédente

Vulnérabilités multiples

L'année 2025 a été marquée par trois accueils particulièrement atypiques pour une structure comme l'USMA : un enfant porteur de polyhandicap, une jeune fille présentant des troubles autistiques et une adolescente enceinte souffrant de troubles psychiatriques.

Ces situations, caractérisées par une double vulnérabilité, ont exigé de l'équipe une capacité d'adaptation remarquable, avec une présence renforcée des professionnels, et la mise en place de doublures systématiques à des moments clés, comme la nuit.

Pour sécuriser ces accompagnements complexes, l'équipe a également mobilisé des ressources extérieures au réseau habituel de l'USMA, afin d'enrichir ses pratiques. Ces accueils ont profondément bousculé le quotidien du service, questionnant les repères professionnels et touchant l'ensemble des intervenants du fait du niveau de fragilité de ces enfants et adolescentes.

Face à ces défis, les collègues expriment désormais un besoin fort de formations spécifiques, d'autant que la période de grossesse et celle de l'accueil du nouveau-né constituent des moments de vulnérabilité majeurs pour les jeunes mamans accompagnées.



Les activités éducatives et camps

- ✓ Le mardi 5 août 2025, une belle journée a été organisée au Parc de l'Auxois situé à Arnay-sous-Vitteaux.

Cette sortie a permis aux enfants de voir, en vrai, les animaux qu'ils connaissent à travers leurs jeux et leurs livres. Une journée riche en découvertes, en partage et en beaux moments !

- ✓ Le samedi 15 novembre 2025, une boutique éphémère s'est tenue à l'USMA, en collaboration avec le Centre Éducatif de Rosières-près-Troyes.

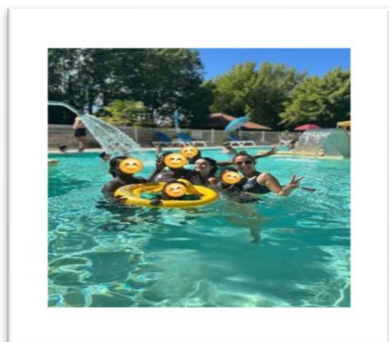
Les jeunes mamans ont ainsi pu se retrouver dans une ambiance conviviale, avec de la musique et une cabine d'essayage mise à leur disposition.

- ✓ Les 48h Auto ont mené une tombola où l'USMA a été bénéficiaire de la somme de 6 500 €.

Ces fonds ont permis de financer l'aménagement d'un espace extérieur à destination des enfants accueillis. L'USMA est, à présent, équipée de structures de jeux et d'un banc.



- ✓ Camp Futuroscope/Aquascope



Pour la première fois depuis plusieurs années, un camp d'une semaine a été proposé aux filles au camping du lac de St Cyr à Beaumont-Saint-Cyr, du côté de Poitiers.

Le projet s'est déroulé du 12 au 18 juillet avec 4 mamans, 4 enfants et 4 professionnels.

- ✓ Camp de 3 jours au sein du camping « la noue des rois » à Saint-Hilaire-sous-Romilly

Dans le cadre de l'accompagnement des jeunes mères accueillies au sein de l'USMA, un séjour de 3 jours dans un camping situé à Romilly-sur-Seine.

Centre Éducatif Fermé - CEF

Avec une ancienneté de plus de 20 ans, la structure est en mesure d'offrir un cadre sécurisant pour les mineurs accueillis quelle que soit leur problématique. Toutefois il est nécessaire d'être en capacité de moduler les admissions, afin de ne pas être submergé et de ne plus maîtriser les risques.



Les actions peuvent être perturbées par les arrêts de travail qui déstabilisent toute l'organisation mise en place minutieusement, afin que chaque mineur puisse bénéficier d'un programme éducatif individualisé.

Tout en construisant des projets de sortie, le plus pertinent possible et qui tentent de répondre aux besoins des jeunes, l'équipe est confrontée à leurs difficultés d'insertion et d'orientation professionnelle.

L'accompagnement spécifique

Les profils des mineurs pris en charge sont différents. En début d'année, beaucoup de jeunes sortaient d'une longue peine de prison (6 mois et plus), et d'autres étaient mis en examen pour trafic de stupéfiant, ce qui a nécessité une lutte intensive contre l'introduction et la consommation de produit illicite.

Il a été constaté des troubles psychologiques qui occasionnaient les incarcérations longues chez les plus jeunes (entre 15 et 16 ans), trouble de la relation, insomnie, renfermement sur soi, manque de confiance, dépression. L'arrivée au CEF est vécue comme un soulagement, mais avec beaucoup de méfiance.

A l'inverse, les plus âgés se sentent très vite à l'aise car ils connaissent les codes et savent se montrer polis et respectueux (généralement) avec les adultes. Mais très vite, ils tentent d'installer une forme de hiérarchie dans le groupe de pairs.

Au fil du temps, la relation de confiance s'établit, et les mineurs les plus renfermés osent se confier et exprimer leurs difficultés. Par contre, l'emprise éventuelle de certains sur le groupe nécessite une vigilance particulière.

La violence est peu visible mais elle peut s'exercer dès que les adultes sont moins vigilants. Les raisons sont très souvent liées à des « dettes », par exemple un jeune utilise le portable caché d'un autre et, en contrepartie, il lui doit une faveur (comme lui ramener du cannabis si celui-ci bénéficie de retours week-ends).

L'expérience, la posture éducative ferme et bienveillante de l'équipe rassurent les mineurs, limitant ainsi les actes de violence envers les adultes. Ceux-ci peuvent être virulents verbalement mais très peu sont agressifs. Par contre si l'adulte n'adopte pas une attitude claire, il s'installe une ambiance étrange, tendue, cette atmosphère ressentie, permet très souvent de déceler des incohérences dans la prise en charge.



Vulnérabilités multiples

La grande difficulté rencontrée, et c'est actuellement le cas, est l'association de plusieurs mineurs ayant des troubles psychiques importants, souffrant de déficience, ou développant des troubles de la personnalité, telle la perversion.

L'équipe doit être en vigilance permanente, pour accompagner l'adolescent perturbé et le protéger des manipulations ou violences dont il pourrait être victime et qui lui déclencheraient des réactions d'une extrême violence.

Actuellement, trois jeunes très fragiles doivent être protégés, ce qui nécessite très régulièrement des prises en charge individualisées.

Ce phénomène n'est pas lié à la spécificité de la structure puisqu'il se produit la même chose dans les autres établissements de protection de l'enfance, mais le CEF a, par la pluridisciplinarité de l'équipe et par son nombre, les moyens d'y faire face plus facilement, surtout si l'équipe est expérimentée et qualifiée.

La santé

Les jeunes ont été accompagnés vers le soin, avec un programme de prévention autour des addictions et de la santé sexuelle, mais aussi au quotidien sur l'hygiène et l'alimentation, à travers des activités :

- Participation au salon de la gastronomie à Auxerre.
- Information en groupe sur les addictions avec l'ALT et addiction France.

La scolarité

Deux sessions de passage du CFG ont été organisées :

- 1^{ère} session : sur 7 candidats, 6 l'ont obtenu.
- 2^{ème} session : 6 candidats présentés (les résultats sont attendus).

Un jeune a été rescolarisé en 1^{er} STMG, un autre a poursuivi sa scolarité à distance via ENT, et un jeune a intégré le dispositif MLDS pour une réorientation scolaire.

Un jeune a repris sa scolarité au lycée Gaston Bachelard, un autre est au lycée professionnel Eugène Decombe à Chaumont.



Les mineurs et les professionnels bénéficient ensemble de formations sur les premiers secours et le maniement des extincteurs.

La scolarité est intégrée dans leur planning quotidien. La programmation sur la semaine varie en fonction des besoins des jeunes. Elle est plus intense pour les mineurs qui poursuivent leur scolarité à distance.



Pour les jeunes à mi-parcours et qui cherchent une orientation professionnelle, l'équipe leur propose des immersions dans le cadre de stages de découverte.

Les partenaires qui accueillent les jeunes sont :

- Restauration rapide : Burger King, show crêpe, Chicken Street, O'Tacos
- Restaurants : La Cigogne, Le Bosphore
- Vente : GIFI, Coq Sportif
- Mécanique : Moto Honda, Garage Gaudon, Elite pare-brise
- Boulangerie, boucherie, ambulance, associations humanitaires,
- Les Artisans : maçonnerie, plomberie, électricité
- Les ateliers du DIP du CEIP

Le placement séquentiel est un outil très intéressant et pertinent, mais sans relais éducatifs forts. Ces jeunes se sentent pour beaucoup en difficulté et peuvent très vite se décourager et se tourner vers leurs anciennes activités.

Les activités éducatives et camps



✓ Module armée nation

Le module armée nation a été mis en place et animé par le professeur des écoles et deux éducateurs. Ils ont mené un travail sur le contexte historique appuyé par les visites : du mémorial Charles DE GAULLE, du musée de la résistance.

Une journée animée par Nathalie FRANÇOIS a permis aux jeunes de découvrir l'ONACVG (Office National des Combattants et des Victimes de Guerre).

Cette intervention a permis de sensibiliser les mineurs à la journée de commémoration du 11 novembre ponctuée par la préparation et service de petits fours lors de la commémoration de l'anniversaire de l'armistice de 1918 à la Préfecture.

Avec la référente départementale laïcité citoyenneté, 3 jeunes ont participé, avec d'autres mineurs suivis par la PJJ aube -Haute Marne, à la cérémonie de ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe.





- ✓ Projets communs interservices
- Institut du monde arabe : Animation sur 6 mois d'une réalisation artistique coordonnée par la Direction Territoriale Aube Haute-Marne en lien avec la référente laïcité « Avenir en scène »
- Des « ciné de la vie »
- Pentathlon
- Foot et nous la paix

Actions humanitaires :

- En partenariat avec les « Restos du Cœur », la Croix-Rouge, le Secours Populaire
- Téléthon
- Octobre rose
- Sport et handicap



- ✓ Les camps

Camp sur le dépassement de soi « survie » en juin dans les Vosges

Camp vélo au lac d'Annecy en juin

Camp extrême à Millau en juillet

Camp pour participer à un pentathlon dans les Vosges (course à pied, tir à l'arc, natation, etc.) en septembre.



Action Éducative en milieu Ouvert - AEMO/AED

L'accompagnement spécifique

L'année 2025 a été marquée par de fortes tensions organisationnelles et humaines au sein du service d'AEMO du SPEIMO. Plusieurs événements ont profondément impacté le fonctionnement du service, notamment l'arrêt maladie de la directrice, puis le départ d'une des deux cheffes de service. Cette situation a conduit les cadres restants à assumer des responsabilités supplémentaires importantes, dans un contexte déjà marqué par une augmentation constante des exigences administratives, réglementaires et qualitatives.

Le service a dû faire face à une surcharge d'activité liée à l'augmentation du nombre de mesures éducatives ordonnées par les Magistrats. Après une courte période de sous-activité en début d'année, le service s'est retrouvé de nouveau saturé, avec une file d'attente durable



pour les mesures d'AEMO. Cette saturation s'inscrit dans une crise plus large de la protection de l'enfance, touchant également l'ASE, les dispositifs d'AEMO renforcée et les services judiciaires.

Les délais entre les audiences et le début effectif des interventions éducatives se sont allongés, parfois de plusieurs mois. Cette situation engendre des conséquences importantes pour les enfants, les familles, les Magistrats et les professionnels. Les enfants peuvent ressentir un manque de protection ou d'écoute, tandis que les familles perdent parfois le sens du mandat judiciaire et de l'urgence éducative. Pour les équipes, ces délais compliquent la création d'une relation de confiance et renforcent le sentiment d'insatisfaction professionnelle, avec des risques psychosociaux accrus.

Le service souligne également la complexité croissante des situations familiales accompagnées. De nombreuses mesures concernent désormais des conflits parentaux sévères, souvent associés à des violences conjugales, des troubles psychiques ou des problématiques addictives. Dans ce contexte, l'intervention éducative seule atteint fréquemment ses limites et nécessite un accompagnement psychologique renforcé.

Le temps de psychologue disponible au sein du service, soit 0,75 ETP réparti entre deux professionnelles, apparaît insuffisant au regard des besoins. Les psychologues sont de plus en plus sollicitées pour intervenir en binôme avec les éducateurs, soutenir les enfants, accompagner les parents, orienter vers des structures spécialisées et apporter un éclairage clinique sur les situations. La saturation des structures de soins extérieures (CMP, CMPP, etc.) accentue encore cette sollicitation. En 2025, les deux psychologues ont réalisé 168 entretiens auprès des familles et des enfants, au service ou à domicile.

Par ailleurs, les psychologues participent activement aux réunions de synthèse, aux démarches qualité et à la formation continue. Elles ont suivi plusieurs formations portant notamment sur les violences sexuelles, les conflits parentaux et les outils numériques professionnels.

L'année 2025 a également été marquée par le déploiement du DUI (Dossier Usager Informatisé), qui a nécessité une importante adaptation de l'ensemble de l'équipe. Cette évolution a particulièrement impacté les secrétaires du service, déjà fortement sollicitées par les tâches administratives quotidiennes : gestion des dossiers, accueil téléphonique et physique, rédaction des courriers, préparation des documents de facturation et suivi des logiciels institutionnels.

Face à l'ensemble de ces constats, le service met en évidence un manque important de moyens humains. Il estime nécessaire d'augmenter les effectifs à plusieurs niveaux afin de garantir un accompagnement de qualité des enfants et des familles, tout en préservant les conditions de travail des professionnels. Les besoins concernent notamment :



- Le renforcement du temps d'encadrement,
- L'augmentation du nombre de référents éducatifs,
- Le développement du temps de psychologue,
- Ainsi qu'un renfort du secrétariat administratif.

Les activités éducatives et pédagogiques

Le service a poursuivi en 2025 l'organisation d'actions collectives à destination des mineurs accompagnés. Ces temps ont pour objectif de favoriser la socialisation, l'expression des émotions et le développement des compétences relationnelles des enfants.

Deux actions principales ont été organisées au cours de l'année. La première consistait en une visite de la ferme « Les Poils d'Assenay » en septembre 2025. À travers la médiation animale, les enfants ont pu découvrir les animaux de la ferme, participer à leur soin et réaliser un objet souvenir à partir de poils d'alpagas. Cette activité a permis aux jeunes de sortir de leur quotidien, de développer leur sensibilité et d'observer leurs interactions sociales.

La seconde action a été organisée en décembre 2025 autour du visionnage du film d'animation *Vice Versa*. Une salle du SPEIMO a été aménagée en cinéma afin de créer un cadre convivial et rassurant. Cette activité avait pour objectif principal de favoriser la parole autour des émotions. Grâce au support du film et à des outils ludiques proposés par les éducatrices, les jeunes ont pu identifier, nommer et partager leurs ressentis plus facilement.

Ces activités collectives, auxquelles ont participé sept jeunes âgés de 7 à 14 ans, ont également permis aux professionnels d'observer les comportements sociaux, les habitudes alimentaires et les capacités relationnelles des enfants lors des repas partagés.

Le bilan de ces actions apparaît très positif. Le collectif favorise la valorisation des jeunes, leur ouverture aux autres et leur capacité d'expression. Forts de ces constats encourageants, les professionnels envisagent déjà de développer de nouvelles actions collectives au cours de l'année suivante.

L'AEMO Renforcée (à titre expérimental)

Le SAER (Service Action Éducative Renforcée) assure un accompagnement global des familles dans le cadre des mesures éducatives ordonnées par le Juge des Enfants ou confiées par l'ASE. Les référents éducatifs coordonnent les actions éducatives et partenariales afin d'évaluer les besoins fondamentaux de l'enfant et de soutenir les parents dans leurs fonctions éducatives. Leur intervention repose sur l'écoute, le conseil et l'accompagnement des projets des enfants, en lien avec les objectifs judiciaires.



Le travail s'effectue en équipe pluridisciplinaire avec les TISF, la CESF, le médiateur familial et la psychologue, permettant une approche transversale et complémentaire. Les partenariats avec les établissements scolaires, médico-sociaux et les services sociaux sont essentiels pour garantir un accompagnement cohérent dans l'intérêt de l'enfant.

Les TISF interviennent particulièrement dans le quotidien des familles à travers le « faire avec » : organisation familiale, gestion du logement, soutien à la parentalité, aide aux devoirs, activités éducatives et accompagnement vers l'autonomie. Leur action favorise la valorisation des compétences parentales et le développement de la socialisation des enfants.

La CESF accompagne les familles confrontées à des difficultés socio-économiques : endettement, précarité, logement dégradé, difficultés administratives ou numériques. Elle soutient les démarches administratives, le travail budgétaire et l'accès aux droits, en partenariat avec les acteurs sociaux, juridiques et institutionnels.

La médiation familiale constitue un espace de dialogue et de reconstruction des liens familiaux. Elle permet aux parents et aux enfants de travailler les conflits, de favoriser la communication et de rechercher des solutions équilibrées dans un cadre confidentiel, neutre et respectueux.

Depuis septembre 2025, la présence d'une psychologue à mi-temps renforce l'accompagnement clinique des familles. Les entretiens psychologiques permettent d'évaluer les besoins, d'orienter vers des dispositifs spécialisés et de proposer un soutien adapté dans des lieux neutres favorisant l'adhésion au suivi.

L'année 2025 a également mis en évidence plusieurs difficultés : importance des déplacements géographiques, contraintes horaires liés à la scolarité et au travail des parents, charge importante des suivis, complexité des transitions entre mesures éducatives et manque de temps pour développer certains accompagnements spécialisés. Malgré cela, la complémentarité des professionnels demeure une force majeure du SAER au service des enfants et de leurs familles.



Service d'Investigations Éducatives de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence - SIESEA

L'année 2025 a été fortement marquée par des difficultés organisationnelles et un manque de moyens humains ayant impacté le fonctionnement du SIESEA. L'arrêt maladie de la directrice du SPEIMO puis le départ, en juin 2025, de l'une des deux cheffes de service ont conduit le cadre restant à assumer seul l'ensemble des missions d'encadrement : gestion des évaluations, soutien technique de l'équipe, attribution des mesures, suivi des temps de travail et gestion quotidienne du service. Cette situation a mis en évidence les limites d'un encadrement réduit à 0,15 ETP pour accompagner 63 mineurs dans le cadre de 35 MJIE.

Dans un contexte où les exigences institutionnelles augmentent continuellement (traçabilité, démarches qualité, outils numériques, recommandations de la Haute Autorité de Santé), les professionnels ont dû maintenir la continuité du service, rassurer l'équipe éducative, préserver les liens avec les partenaires et intégrer une nouvelle référente éducative. Malgré ces difficultés, l'engagement des salariés est resté important.

L'année 2025 a également été marquée par une baisse du nombre de désignations de MJIE par les Juges des Enfants. Le service a réalisé 30 mesures concernant 43 mineurs, contre 37 mesures pour 62 mineurs en 2024. Cette baisse pourrait notamment s'expliquer par les changements de Magistrats et par une moindre visibilité de la spécificité du SIESEA, reconnu pour son expertise dans l'accompagnement de la petite enfance et des fratries. Toutefois, malgré un nombre moindre de mineurs, la charge de travail est restée importante en raison de la stabilité du nombre de mesures et de leur complexité.

Le profil des enfants accompagnés confirme la spécialisation du service dans la prise en charge des très jeunes enfants : plus de la moitié des mineurs suivis avaient moins de six ans et deux situations concernaient des suspicions de syndrome du bébé secoué. Cette réalité justifie pleinement la présence d'une éducatrice de jeunes enfants ainsi que les formations spécifiques suivies par les professionnels dans le domaine de la petite enfance.

Les situations familiales rencontrées demeurent particulièrement complexes. La majorité des mesures concerne des parents séparés, souvent dans des contextes de conflits conjugaux importants. Les enfants sont fréquemment exposés aux tensions parentales, voire instrumentalisés dans les conflits, ce qui peut entraîner des troubles affectifs et psychologiques. Les investigations nécessitent alors un travail approfondi d'évaluation des capacités parentales, parfois sur plusieurs lieux de vie lorsque des tiers dignes de confiance interviennent dans la prise en charge. La forte présence de familles vivant en milieu rural



entraîne également de nombreux déplacements et des temps de trajet conséquents pour les professionnels.

Le poste de psychologue, représentant 0,50 ETP, reste fortement sollicité. En 2025, 101 rendez-vous ont été réalisés malgré plusieurs absences des familles. L'accompagnement psychologique demeure essentiel dans l'analyse des situations et le soutien apporté aux enfants et aux parents.

Enfin, les activités éducatives et pédagogiques reposent principalement sur des entretiens individuels et familiaux menés par les référentes MJIE. Ces échanges permettent d'évaluer les besoins des enfants, les capacités éducatives des parents et les dynamiques familiales afin d'apporter aux Magistrats des analyses adaptées aux situations rencontrées.

Service de Placement Familial

L'accompagnement spécifique

L'année 2025 a été marquée par de nombreux bouleversements au sein du Placement Familial de l'Essor, notamment sur le plan des ressources humaines. L'absence prolongée de la directrice entre la fin de l'année 2024 et octobre 2025, avec un retour progressif à temps partiel thérapeutique, a profondément modifié l'organisation du service. À cela, se sont ajoutés plusieurs mouvements de personnel : arrêt maladie suivi d'un congé maternité, départ d'une professionnelle en détachement auprès du Conseil Départemental, ainsi qu'un temps partiel lié à une situation d'invalidité. Malgré ces difficultés, les équipes ont su faire preuve d'une importante capacité d'adaptation afin de maintenir la continuité des accompagnements et d'éviter de nouvelles ruptures dans les parcours des enfants.

Les situations ont été redistribuées entre les différents professionnels du service : référentes de suivi de placement, médiatrices, psychologue, infirmière, secrétaire coordinatrice des transports et chef de service. Cette réorganisation a nécessité une priorisation des missions, mais la volonté constante de l'équipe est restée de préserver les droits des familles et la qualité de l'accompagnement. L'arrivée de nouveaux professionnels a également nécessité un important travail de transmission des pratiques et des valeurs du Placement Familial, dans un contexte pouvant générer fatigue et risque d'épuisement professionnel.

L'année a aussi été marquée par le déploiement du Dossier Usager Informatisé (DUI), entraînant une surcharge de travail importante, notamment pour la secrétaire coordinatrice



des transports. Cette fonction demeure essentielle dans l'organisation du service, car elle permet d'assurer les nombreux déplacements des enfants vers les rendez-vous médicaux, psychologiques, scolaires ou familiaux. Le Placement Familial continue de mutualiser ses moyens de transport avec d'autres structures associatives ou départementales afin de garantir la continuité des prises en charge, y compris pour des familles vivant dans des secteurs ruraux isolés.

Concernant les admissions, le service reste dépendant des orientations de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). De nombreuses situations confiées au Placement Familial correspondent à des contextes particulièrement dégradés, dans lesquels le lien entre les familles et les services institutionnels est souvent altéré. Le statut associatif du service permet alors d'offrir un cadre d'intervention plus neutre et de rétablir progressivement le dialogue avec les parents. Le Placement Familial est également sollicité pour accompagner des familles d'accueil insuffisamment soutenues par d'autres dispositifs.

La reconnaissance du savoir-faire du service repose notamment sur sa pluridisciplinarité, la complémentarité entre référentes éducatives et médiatrices du Lieu-Tiers, ainsi que sur l'importance accordée à la continuité du parcours de l'enfant. Cette spécificité conduit l'ASE à orienter vers le Placement Familial des situations particulièrement complexes nécessitant une expertise approfondie des relations familiales ou des liens entre enfants et familles d'accueil.

La santé

L'accompagnement psychologique et médical occupe une place centrale dans le fonctionnement du service. La psychologue et l'infirmière participent activement au soutien des enfants, des parents, des familles d'accueil et des professionnels. Leurs compétences sont reconnues par de nombreux partenaires du champ du soin, du handicap et de la protection de l'enfance. Toutefois, les moyens actuels — 0,65 ETP de psychologue et 0,6 ETP d'infirmière — apparaissent insuffisants au regard des besoins croissants.

En 2025, le service a particulièrement développé le travail autour des reprises de lien entre parents et enfants ordonnées par les Magistrats. Une procédure spécifique a été mise en place, associant systématiquement le référent éducatif et la psychologue du service. Plusieurs entretiens préparatoires sont réalisés avec les parents et les enfants afin d'évaluer les attentes, les capacités d'investissement parental et les effets psychologiques liés à une éventuelle reprise de contact. Cette démarche progressive vise à sécuriser les rencontres et à éviter toute précipitation susceptible de fragiliser l'enfant.



Le rôle des référents éducatifs a également fortement évolué ces dernières années. Leur fonction ne se limite plus au suivi éducatif classique : ils assurent désormais une véritable mission de coordination du parcours de l'enfant. Ils participent à de nombreuses réunions partenariales, accompagnent les familles dans la compréhension des décisions, coordonnent les différents intervenants et veillent à maintenir une continuité dans les parcours parfois très complexes des jeunes accompagnés. Certains enfants continuent ainsi à être suivis par le Placement Familial malgré des changements de lieux d'accueil afin d'éviter les ruptures relationnelles et institutionnelles.

L'accompagnement à la parentalité

Les interventions proposées varient selon les décisions judiciaires : visites médiatisées au Lieu-Tiers, visites à domicile, rencontres partiellement médiatisées, droits d'hébergement ou accompagnement au retour progressif de l'enfant chez ses parents. Les deux médiatrices interviennent du lundi au samedi en adaptant leurs horaires aux besoins des enfants et des familles.

Le champ d'intervention des médiatrices s'est considérablement développé. Elles assurent la planification des visites, coordonnent les transports, accompagnent les parents dans les actes du quotidien, réalisent des visites extérieures et participent aux synthèses avec les partenaires. Elles interviennent également lors de temps importants de la vie des enfants : spectacles scolaires, rendez-vous médicaux, activités culturelles ou rencontres avec les fratries et les grands-parents.

Le service a particulièrement renforcé les visites médiatisées à domicile afin de favoriser les retours progressifs des enfants chez leurs parents. Cette orientation nécessite une forte disponibilité des médiatrices et a conduit à l'augmentation du temps de travail de l'une d'entre elles. L'objectif est de maintenir une continuité relationnelle avec les familles, éviter la multiplication des intervenants et soutenir les parents dans les actes du quotidien.

L'activité des Lieux-Tiers reste particulièrement soutenue. En 2025, 604 visites médiatisées ont été réalisées par les deux médiatrices. Si le nombre de visites au Lieu-Tiers de l'Essor a légèrement diminué, les visites à domicile ont fortement augmenté. À Romilly-sur-Seine, l'activité a connu une hausse très importante, traduisant l'augmentation des sollicitations de l'ASE sur ce territoire.



Les activités éducatives et pédagogiques

Ces actions demeurent un axe important du service. Comme chaque année, des temps collectifs ont été organisés autour d'événements tels qu'Halloween, Noël ou Pâques. Ces moments favorisent le bien-être des enfants, renforcent les liens avec les professionnels et permettent également de rencontrer les familles d'accueil dans un cadre plus convivial. En revanche, en raison des nombreux changements au sein de l'équipe, les camps réunissant parents et enfants ainsi que les séjours entre fratries n'ont pas pu être organisés en 2025. Le service souhaite toutefois remettre en place ces actions collectives dès 2026, compte tenu de leur importance dans le soutien des liens familiaux et fraternels.



La Prévention Rue

En 2025, le service de Prévention Spécialisée Rue de la Sauvegarde Essor 10 a connu de nombreuses difficultés organisationnelles liées à plusieurs arrêts maladie et changements de personnel. Malgré ce contexte instable, la continuité de l'accompagnement éducatif des jeunes et des familles de Saint-André-les-Vergers a été maintenue grâce à l'engagement constant des éducateurs présents sur le terrain. La nouvelle convention signée entre le Conseil Départemental de l'Aube, la commune et l'association SE10 est venue réaffirmer la place essentielle de la prévention spécialisée dans le champ de la protection de l'enfance.

En 2025, près de 150 jeunes ont été accompagnés, soit une augmentation importante par rapport aux années précédentes. Les jeunes suivis sont majoritairement âgés de 10 à 17 ans, avec une répartition presque équilibrée entre garçons et filles. Les demandes d'accompagnement concernent principalement les adolescents confrontés à des difficultés familiales, scolaires, relationnelles ou psychologiques. Le quartier de Maugout concentre plus de la moitié des situations suivies, confirmant la nécessité d'une présence éducative forte sur ce secteur.

Les familles accompagnées sont majoritairement des familles monoparentales maternelles. Les éducateurs interviennent régulièrement auprès des parents afin de soutenir la fonction parentale, apaiser les tensions intrafamiliales et favoriser le dialogue. Les problématiques de



parentalité représentent d'ailleurs le premier motif d'accompagnement. Les éducateurs travaillent selon une approche globale et systémique, prenant en compte l'ensemble du contexte familial, social et personnel des jeunes.

Le partenariat constitue un axe central du travail éducatif. Plus de la moitié des nouvelles situations sont orientées par les établissements scolaires, les services sociaux ou les partenaires institutionnels. Les établissements scolaires jouent un rôle majeur dans le repérage des difficultés, notamment en matière de comportement, de décrochage scolaire ou de mal-être. Les éducateurs interviennent également pour accompagner les jeunes dans leur orientation, leur recherche de stage ou leur insertion professionnelle.

La santé mentale des jeunes apparaît comme une préoccupation croissante en 2025. De nombreux jeunes présentent des signes de souffrance psychologique, d'anxiété ou de mal-être nécessitant un accompagnement renforcé et un travail étroit avec les partenaires spécialisés (CMP, psychologues, PRE, associations). Les éducateurs jouent un rôle essentiel de soutien, d'écoute et d'orientation vers les dispositifs adaptés.

Les loisirs constituent également un outil éducatif important. Les éducateurs accompagnent les jeunes et leurs familles dans l'accès aux activités sportives, culturelles ou associatives, afin de favoriser la socialisation, la confiance en soi et l'intégration dans la vie locale.

Enfin, les actions collectives se sont poursuivies en 2025, notamment au collège La Villeneuve et dans les écoles élémentaires. Des ateliers ont été menés autour de l'orientation, de la vie affective et sexuelle, des droits de l'enfant, du respect ou encore de la prévention des violences scolaires. Ces interventions traduisent la volonté de développer une prévention précoce et de renforcer le lien social sur l'ensemble du territoire.

Dans l'ensemble, malgré un contexte institutionnel fragile, l'année 2025 confirme l'utilité et la pertinence de la prévention spécialisée à Saint-André-les-Vergers. L'engagement des éducateurs, la qualité du partenariat et la diversité des actions menées ont permis de répondre aux besoins croissants des jeunes et des familles, tout en favorisant l'inclusion sociale et la prévention des situations de rupture.



La Prévention Hébergement et Logement

Le service Hébergement/Logement de la Prévention Spécialisée SE10 intervient depuis près de 30 ans dans l'accompagnement des publics en difficulté vers l'insertion par le logement. Fort d'une solide expérience dans les domaines du travail social et du logement, il joue aujourd'hui un rôle essentiel sur le territoire troyen. L'année 2025 a été marquée par le départ à la retraite de Monsieur Eric Villanné, directeur historique du service, dont l'engagement humain et professionnel a profondément marqué la structure. Malgré cette transition, l'équipe reste pleinement mobilisée pour répondre aux besoins des personnes accompagnées au sein des dispositifs ALT/AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement) et Bail Glissant.

L'accompagnement par le logement

L'action du service repose sur un accompagnement individualisé et fondé sur le volontariat des ménages. L'objectif principal est de permettre aux personnes de retrouver une dynamique d'insertion sociale grâce à l'accès à un logement stable. L'accompagnement vise notamment l'appropriation du logement, l'autonomie, la responsabilisation et l'élaboration d'un véritable projet de vie. Pour les publics les plus fragilisés, un soutien matériel et alimentaire constitue souvent une étape indispensable avant toute insertion durable.

Le service propose deux dispositifs complémentaires. Le premier, l'ALT/AVDL, dispose de 22 logements temporaires situés principalement dans les Quartiers Prioritaires de la Ville. Le second, le Bail Glissant, comprend 45 logements permettant un accès progressif et sécurisé au logement autonome. En 2025, 134 personnes ont été accompagnées, contre 167 en 2024 : 57 jeunes, dont 11 enfants, ont bénéficié de l'ALT, et 88 personnes, dont 35 enfants, du Bail Glissant. Cette baisse s'explique principalement par l'accueil de moins de couples et de familles nombreuses.

L'équipe éducative est composée d'une conseillère en économie sociale et familiale, de deux éducatrices spécialisées, d'une cheffe de service, d'une secrétaire et d'un directeur mis à disposition. Malgré des moyens humains limités, notamment après la suppression d'un poste lié à un appel à projet, l'équipe continue d'assurer un accompagnement global comprenant également la gestion technique des logements. La formation continue reste une priorité afin d'adapter les pratiques professionnelles aux évolutions des problématiques sociales et psychologiques rencontrées.

Le public accueilli est principalement composé de jeunes de 18 à 25 ans en situation de précarité sociale, financière ou familiale. Les orientations proviennent du SIAO, des bailleurs sociaux, du Conseil Départemental, de la Mission Locale ou encore du bouche-à-oreille.



L'équipe constate une augmentation importante des situations de souffrance psychologique et psychiatrique, avec des problématiques telles que la dépression, les addictions, les troubles bipolaires ou encore le syndrome de Diogène. Face à ces situations complexes et au manque de structures adaptées, les professionnels doivent multiplier les interventions et travailler étroitement avec les partenaires de santé mentale.

L'accompagnement proposé est global et touche tous les aspects de la vie quotidienne. Les travailleurs sociaux réalisent des visites à domicile, des entretiens individuels et des accompagnements physiques dans les démarches administratives. Ils interviennent dans l'accès aux droits fondamentaux, l'insertion professionnelle, l'accompagnement budgétaire, l'accès aux soins, l'accompagnement à la parentalité et les démarches judiciaires ou liées au séjour des personnes étrangères.

L'accès et le maintien dans le logement constituent le cœur de l'accompagnement. Les équipes veillent à l'entretien des logements, à la gestion budgétaire et au respect des règles de voisinage. Les logements recherchés doivent être durables, adaptés aux ressources et à la situation familiale des ménages. Le Bail Glissant permet notamment de rassurer les bailleurs tout en sécurisant progressivement le parcours résidentiel des bénéficiaires. En 2025, 14 baux ont pu être transférés aux familles après une période d'accompagnement réussie.

L'aide alimentaire

Le service accorde également une place importante à l'aide alimentaire et à la lutte contre la précarité. Grâce aux dotations de la Banque Alimentaire et aux tickets-services, les personnes accompagnées peuvent accéder à une alimentation plus équilibrée ainsi qu'à des produits d'hygiène ou de première nécessité. Dans un contexte marqué par l'augmentation du coût de la vie et de l'énergie, cette aide devient indispensable pour de nombreux ménages.

Le Fond d'Aide aux Jeunes

Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) constitue également un outil essentiel. En 2025, 32 jeunes ont bénéficié d'aides financières d'urgence via le FAJ Intra afin de couvrir leurs besoins vitaux. Le FAJ Collectif a permis à 52 jeunes d'effectuer des contrats d'insertion dans différents ateliers : cuisine, entretien des locaux, lingerie ou petits travaux de rénovation. Ces dispositifs favorisent une première expérience professionnelle et permettent aux jeunes les plus éloignés de l'emploi de reprendre confiance en eux et de construire progressivement un parcours d'insertion.



Le travail partenarial occupe une place centrale dans le fonctionnement du service. Les équipes collaborent régulièrement avec le Conseil Départemental, le SIAO, la CAF, la CPAM, les bailleurs sociaux, les structures de santé, les services judiciaires et les associations locales. Cette coopération permet d'assurer un accompagnement cohérent et réactif face à des situations souvent complexes.

Enfin, l'équipe souligne l'importance de maintenir une approche profondément humaine du travail social. Malgré les difficultés croissantes rencontrées par les publics accompagnés, les professionnels restent engagés pour permettre à chacun de retrouver confiance, autonomie et dignité. Le logement demeure un levier fondamental d'insertion sociale et de reconstruction personnelle.

Service d'Insertion par l'Activité Économique - SIAE

Ateliers et Chantiers d'Insertion

Le SIAE l'Essor, implanté à Rosières-près-Troyes, dispose de moyens matériels, humains et techniques adaptés à ses missions d'insertion par l'activité économique. Les locaux comprennent un bâtiment administratif avec bureaux, salle de réunion, espaces de pause pour les salariés en insertion, vestiaires et espaces de stockage, ainsi qu'un second bâtiment dédié au matériel des espaces verts. Le service bénéficie également d'outils informatiques performants et de logiciels spécialisés pour la comptabilité, les ressources humaines, la gestion commerciale, le suivi des salariés en insertion et la qualité. Depuis 2019, une démarche qualité structurée est déployée à l'échelle associative grâce au logiciel AGEVAL et à l'accompagnement d'une référente qualité.

Fort d'une longue expérience dans l'insertion par l'activité économique, le SIAE s'est recentré sur deux activités principales : l'entretien des locaux et les espaces verts/bois énergie. La structure s'appuie sur une équipe investie et réactive composée d'un coordinateur, d'encadrants techniques, d'une conseillère en insertion professionnelle (CIP) et d'une secrétaire, avec l'appui des services supports du siège associatif. Les encadrants assurent à la fois la transmission des compétences techniques, l'organisation des chantiers, le suivi des prestations et l'accompagnement des salariés en insertion dans l'apprentissage des savoir-être professionnels. La CIP accompagne les salariés dans la construction de leur parcours professionnel et personnel, en travaillant également sur les freins périphériques à l'emploi.



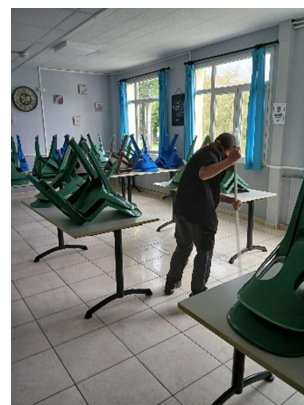
L'accompagnement par le travail

Le fonctionnement du SIAE repose sur un équilibre entre activité économique et accompagnement social. Les salariés en insertion, recrutés principalement parmi des publics très éloignés de l'emploi, bénéficient d'un suivi individualisé visant à développer leurs compétences, favoriser leur autonomie et faciliter leur accès durable à l'emploi ou à la formation. Les encadrants transmettent les règles fondamentales du monde du travail : ponctualité, qualité du travail, respect des consignes, relation aux clients et entretien du matériel. Des réunions hebdomadaires permettent de coordonner l'accompagnement et d'assurer une communication constante entre les professionnels.



L'activité espaces verts constitue l'un des pôles historiques du SIAE. Les salariés disposent d'équipements de protection individuelle adaptés et le matériel est régulièrement entretenu afin de garantir sécurité et qualité des prestations. Le parc matériel comprend notamment des camions-bennes, tracteurs, tondeuses, tronçonneuses, débroussailleuses et outils professionnels variés permettant d'intervenir aussi bien sur de grands espaces que chez des particuliers. En 2025, le service espaces verts a employé 28 salariés en CDDI et un salarié en CDI insertion, représentant plus de 18 000 heures rémunérées. Les prestations réalisées se répartissent principalement entre la tonte, la taille, le débroussaillage, l'élagage et l'activité bois énergie (coupe et livraison de bois).

L'activité entretien des locaux mobilise également des moyens techniques importants et un encadrement attentif aux règles d'hygiène, de sécurité et de qualité. Les salariés sont formés aux techniques professionnelles, aux gestes et postures ainsi qu'à l'utilisation du matériel spécialisé. En 2025, le service a employé 13 salariés, majoritairement issus des Quartiers Prioritaires de la Ville. Chaque semaine, environ 170 heures de prestations de nettoyage ont été réalisées sur différents sites administratifs, foyers et logements. Malgré quelques accidents du travail, le taux d'absentéisme global reste faible, témoignant d'une certaine stabilité de fonctionnement.





Les formations

L'accompagnement des salariés en insertion constitue un axe central du projet du SIAE. En 2025, 41 salariés ont bénéficié d'un suivi individualisé. Les publics accompagnés sont principalement bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi de longue durée ou personnes rencontrant d'importantes difficultés sociales et professionnelles. De nombreuses actions ont été mises en œuvre afin de renforcer leur employabilité : formations techniques et sécurité (tronçonneuse, tondeuse autoportée, SST, sécurité incendie), formations professionnelles spécifiques, ateliers de recherche d'emploi, cours de français langue étrangère, accompagnement à la mobilité et mises en situation en milieu professionnel. Sept PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) ont notamment permis aux salariés de découvrir différents secteurs d'activité et de confirmer leurs projets professionnels.

Le travail partenarial occupe une place essentielle dans cet accompagnement. Le SIAE collabore avec France Travail, les centres de formation, des entreprises d'accueil et diverses associations spécialisées afin de sécuriser les parcours d'insertion et de favoriser les sorties vers l'emploi durable ou la formation. L'ensemble des actions menées en 2025 a permis de renforcer les compétences professionnelles, l'autonomie et la confiance des salariés accompagnés, tout en consolidant leur insertion sociale et professionnelle.